Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261013-2026-02-057-DE
Date de télétransmission : 21/10/2026
Date de réception préfecture : 21/10/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Comité du 13 octobre 2026

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT VAURY le 13 octobre 2026 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 07 octobre 2026

Présents (communes) : AUGRAS Françoise ; AUJAY Arnaud ; BARDET Didier ; BETOUX Frédéric ; BOTON Sébastien ; CADILLON Patrick ; CABARY Vincent ; CHAPUT Fabrice ; CHATELAIN François ; CHAUMETTE Raymond ; COTTAZ Gilles ; DECAS Muriel ; DEDUN Berard ; DELORME Sophie ; DERIGOIN David ; DUPEUX Viviane ; FERNANDEZ PEYRE Michèle ; GALATEAU André-Jacques ; GASNET Gérard ; HADI-DENOUEIX Mandana ; JAUBOIS Philippe ; LAMY Jean-Jacques ; LEMONNIER Sylvie ; LIMOUZIN Marie-Joëlle ; LOISY Valérie ; MARTINET Jacky ; MARTY Thomas ; MASSARD Corinne ; MATHIEU Sophie ; MAYOL François ; MENUT Jean-Claude ; MICOURAUD Elisa ; PASQUIGNON Laurence ; PETIT Denis ; PINLOCHE Isabelle ; POIRIER Sandrine ; POTHEAU Christian ; PRIVAT Didier ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; TIXIER Pascal ; TRUBINO Marie ; VAN DRIEL Arie ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VILLEJOUBERT Michel ; VIRLOJEUX Christian ; VIZCAÏNO Jean-Marc.

Présents (communauté de communes) : AUGROS Evelyne ; BERTRAND Alain ; BEUZE Daniel ; BONNAUD Jacques ; CHAVEGRAND Solange ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DEVENAS Bernard ; DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; GODARD Patricia ; GRIMAUD Hervé ; LASSAUGE Frédéric ; LEGRAND Jean-Luc ; MALINAS Charles ; MARTIN Eric ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; NIQUET Jean-Marc ; ROUGEOT Patrick ; SAINTEMARTINE Christophe ; SIMON-CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; VIRMONT Fabien.

Suppléants votants (communes) : LAMOTTE Laura ; LANGLOIS Roger.

Suppléants non votants (communes) : BLANCHE Emmanuel ; CHATEL Eric ; FARIN Nathalie ; THOMAS Adeline.

Suppléants votants (communauté de communes) : MAJOU Olivier.

Excusés : AUGUSTYNIAK Jérôme ; BERTELOOT Dominique ; CARON Alain ; DUGUET Pierre ; DUMAS Daniel ; GAZONNAUD Jean-Luc ; GUINOT-NADAL Brigitte ; HUMBERT Isabelle ; JOLLY Alexandre ; LARDY Loïc ; LECLERE Henri ; LESTIEUX Sylvain ; MARCHAND Annie ; MARIE Patrick ; MONTAGNAC Stéphanie ; MOREAU Adrien ; MOUTAUD Patricia ; RICHIN Denis ; THELIOL Angélique ; TIXIER Jacky ;

Secrétaire de séance : AUGRAS Françoise

Pouvoirs :
Stéphanie MONTAGNAC (CCPS) donne pouvoir à Jean Roland MATIGOT (CCPS)
Patricia MOUTAUD (La Souterraine) donne pouvoir à Philippe VIARD (La Souterraine)
Patrick MARIE (CCCSO) donne pouvoir à Frédéric BETOUX (Janaillat)
Alain CARON (Gartempe) donne pouvoir à Clément DAUBY (CAGG)

DELIBERATION n°2026-02-057

Collèges : Déchets et Traitement des déchets

Déchets	Physique	Voix
Membres	24	72
Présents	17	51
Pouvoirs	1	3
Votants	18	54

Traitement	Physique	Voix
Membres	41	123
Présents	28	84
Pouvoirs	2	6
Votants	30	90

Code nomenclature : 8.8 – Environnement

Objet : Rapport annuel déchets 2025

Monsieur le Président rappelle que, depuis le 1er janvier 2024, le territoire d'Evolis 23 s'est élargi aux communautés de communes Creuse Grand Sud, Creuse Sud-Ouest, Creuse Confluence, Marche et Combrailles en Aquitaine et au SICTOM de Chénérailles pour la compétence traitement des déchets.
Le rapport annuel a donc évolué depuis l'année dernière vers :

- Un premier rapport, centré sur le territoire historique d'Evolis 23 qui reprend les chapitres habituels ;
- Un second rapport, centré sur le territoire des nouveaux EPCI, et portant exclusivement sur les volets prévention et traitement des déchets ;
- Un livret commun, inséré dans les deux rapports, donnant un aperçu du périmètre dans sa globalité et présentant son fonctionnement.

Monsieur le Président présente les éléments clés des rapports annuels sur le service public de gestion des déchets 2025. Il propose au Comité Syndical de les approuver pour permettre ensuite leur diffusion auprès des collectivités membres.

Après délibération, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver les rapports annuels 2025 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets.

Le Président
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Both - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication : 21 OCT. 2026